



Refus de Scission de copropriété à 2 copropriétaires

Par **Natys**, le **01/10/2019** à **08:55**

Bonjour Nous sommes en train de faire l'acquisition d'une maison ancienne en copropriété de 2 copropriétaires (2 lots seulement)

Pour cela, nous souhaiterions effectuer la scission de la copropriété pour que nous soyons propriétaire unique et disposions de notre bien comme bon nous semble. Nous prendrions en charge la totalité des frais s'affairant à cette scission.

Or, la voisine s'oppose à cette scission sans aucune justification.

Quel recours avons-nous pour enfin sortir de ce blocage?

Merci de vos conseils.

Par **beatles**, le **01/10/2019** à **09:50**

Bonjour,

Décrivez exactement l'état des lieux.

Entrée commune ou non ?

Adresse commune ou non ?

Séparation matérielle si jardin ou terrain privatifs ?

Donnez le maximum de détails.

Cdt.